

Cestay'infos

Numéro 45 (décembre 2024)

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE CESTAYROLS
responsable de publication : Jean DERRIEUX
Réalisation et conception : Municipalité de Cestayrols
Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

La municipalité

Aménagement du bourg

Parking du cimetière de

Cestayrols

Éclairage de la route d'accès
à l'école

La voirie

Inauguration de la salle des
fêtes

La THLV

Impôts fonciers

L'assainissement collectif et
non collectif

Informations sur les
économies d'énergie et la
précarité énergétique

Déjections canines

L'école de Cestayrols

Le restaurant, le garage et le
réparateur en motoculture

État civil

L'agglomération

La borne de lecture

OPAH

Collecte des déchets

Mobilité

Divers

La vie associative

Articles des associations de
Cestayrols

Cestayrols et son histoire

Les villages

Lou cami grand

Agenda-Fiche pratique

ÉDITORIAL

L'année 2024 est en train de s'achever sur des notes climatiques assez clémentes par rapport à l'été subi et qui fut plus arrosé que d'ordinaire (c'est le changement climatique)

Cet automne aussi est marqué par une drôle d'effervescence au gouvernement, et par de nombreuses manifestations dont celle des agriculteurs qui attendent enfin des actes. Vous aurez remarqué que l'on a gardé toute l'année les panneaux d'entrée de village à l'envers, car effectivement on marche sur la tête avec des lois et des normes incompréhensibles qui nous sont sans cesse imposées. Nous avons la chance d'avoir des artisans et des paysans qui produisent et pour certains transforment leurs récoltes sur place. Il faut les aider à poursuivre leur travail en consommant local car au-delà de nous nourrir, ils entretiennent nos paysages que beaucoup nous envie.

Notre commune, vous allez le voir dans ce journal, a pu concrétiser en 2024 les gros travaux prévus pour ce mandat. La salle des fêtes qui fut inaugurée en juin, et le bas du bourg depuis peu !

Une réunion sur les économies d'énergies et la précarité énergétique est organisée par TE 81 (Territoire d'Énergie 81) dans notre salle des fêtes, afin de vous donner des conseils précieux ;venez y nombreux !

Une bonne partie de ce journal est consacrée aux actions de l'agglomération qui poursuit la mise en place de ses services dont l'effet ne se limite pas aux grandes communes puisqu'elles touchent aussi nos communes rurales. N'hésitez pas à les utiliser.

En contrepartie, l'agglomération doit faire attention à rester sobre pour ne pas dépenser plus que possible. Je demanderai à certains élus, notamment les cadres en charge des impôts, de bien réfléchir avant de proposer des augmentations, ce qui a été le cas pour la CFE (payée par les entreprises) et qui a provoqué un vent de contestation ces derniers jours.

La suite du journal sera ponctuée d'articles de nos associations qui sont toujours très actives.

Un grand merci à Gabriel DELRIEU et à sa famille pour ces quelques pages d'histoire locale toujours très intéressantes.

Bonne lecture. Je vous donne rendez vous le samedi 11 janvier 2025 pour vous présenter les vœux et accueillir les nouveaux habitants dans notre salle des fêtes à 18h. En attendant ce moment convivial, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le maire

Jean DERRIEUX

La Municipalité

Aménagement du bourg

Comme vous avez pu vous en apercevoir les travaux d'aménagement de l'entrée du bourg touchent à leur fin. Quelques soucis ont émaillé les différentes étapes de ce projet : infiltrations d'eau dans une habitation, dépose de la fibre qui tarde (car non prévue par Tarn Fibre qui n'aurait jamais dû la déployer de façon aérienne), retards de réalisation des revêtements par certaines entreprises (remplacées par d'autres plus sérieuses), problématique d'accès à des propriétés riveraines, nature ou aspect de certains matériaux parfois contestés. Ces différents points semblent en passe de trouver une solution. Nous savons que ce genre de péripétie est courant dans les projets de cette ampleur, mais pour les élus c'est toujours une source d'inquiétude qui nécessite de trouver des solutions ou de faire des compromis. Nous serons amenés à faire quelques réserves au niveau des terrassements, à certains endroits du cheminement doux, en attendant que ceux ci soient repris au printemps prochain.

Même si tout n'est pas encore terminé, l'avis des riverains et promeneurs est déjà très positif. La végétalisation des espaces verts et les plantations d'arbres et arbustes ne vont pas tarder à compléter les aménagements déjà réalisés. La totalité des poteaux (12) qui supportaient les réseaux aériens (EDF et Télécom) vont disparaître dans les semaines à venir.

N'hésitez pas à venir vous rendre compte par vous même du résultat de ces travaux.

Parking du cimetière de Cestayrols

Pour compléter le travail déjà réalisé au niveau de ce parking, un drain a été placé afin d'évacuer les eaux pluviales de la rue de la Madeleine qui s'accumulaient dans le fossé situé en face du cimetière.

Éclairage de la route d'accès à l'école

Pour répondre à la demande des parents d'élèves qui amènent leurs enfants tôt le matin ou les reprennent tard le soir dans l'obscurité en cette période hivernale, Sébastien, notre agent communal, a placé un éclairage complémentaire à l'arrière de la salle des fêtes. Merci pour ce travail qui devrait sécuriser les déplacements de nos enfants et de leurs parents.

La voirie

Comme annoncé dans le numéro de juin dernier, c'est dans le secteur nord de la commune que les travaux de voirie se sont déroulés cette année. Le chemin de Bonnefon avec la participation de Cahuzac sur la partie mitoyenne, une partie des voies de Lacalm haute et la reprise d'une partie de la côte de Roumanou ont consommé l'enveloppe de 30000 euros consacrée chaque année à cet aspect du budget communal.

Pour 2025, des voies fortement dégradées ont déjà été identifiées, au Pouget, à Moussens et dans d'autres endroits que l'hiver ne va probablement pas épargner. Nous vous tiendrons au courant dans le journal de juin prochain de l'ensemble des secteurs concernés.

Inauguration de la salle des fêtes

Celle-ci s'est déroulée le 22 juin dernier en présence des habitants de la commune et d'élus voisins invités pour la circonstance. Après quelques discours et des remerciements à tous ceux qui avaient participé physiquement à ce projet (architecte, entreprises mais aussi les habitants venus lors des journées citoyennes pour la démolition initiale) ou en l'aidant financièrement (état, région, département et agglomération), la cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.

Depuis cette inauguration, la salle a été mise à disposition des associations, a accueilli une formation de l'association des Maires du Tarn et a été louée par plusieurs habitants de la commune.



Cet hiver diverses manifestations (loto et fête de l'école) s'y dérouleront.

La THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants)

Cette taxe, dont le montant est identique à celui de la taxe d'habitation, voit ses premiers effets arriver cette année. Elle a été instaurée pour inciter les propriétaires à remettre leurs locaux vides sur le marché de l'immobilier en les vendant ou en les louant après d'éventuels travaux de rénovation et isolation si nécessaire. Depuis la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui réduit drastiquement les possibilités de construction en milieu agricole, c'est pour nos communes rurales un des rares moyens qui devrait permettre d'augmenter l'offre immobilière afin de voir de nouvelles familles s'installer sur notre commune. On constate en effet une stagnation de la population sur notre commune depuis plus de 10 ans ce qui, à terme, fait craindre une potentielle fermeture d'école.

Impôts Fonciers

Les taxes communales sur le foncier bâti (TFB) et le non bâti (TFNB) n'ont pas été augmentées cette année. Si vous avez constaté une augmentation, celle-ci est en fait due à l'évolution des valeurs locatives qui suit l'inflation et dont la valeur est déterminée par l'état.

L'assainissement collectif et non collectif.

L'agglomération Gaillac-Graulhet va transférer la compétence assainissement (collectif et non collectif) au SMAEP (syndicat mixte d'assainissement et d'eau potable) de Rivières au 1er janvier 2025. Ce transfert se fera sans incidence pour les habitants qui auront simplement leurs factures d'eau potable et d'assainissement réunies sur un même document.

Du fait des travaux d'assainissement réalisés le long de la D1, dont le coût dépasse les 90000 euros, les personnes raccordées à celui-ci devraient voir le coût de traitement au m³ augmenter sur leurs prochaines factures. Ces travaux ont en effet nécessité le recours à l'emprunt (sur 20 ou 25 ans) puisque le budget assainissement de la commune ne disposait pas d'une telle somme.

Information sur les économies d'énergie et la précarité énergétique.

Les élus de la commune, en partenariat avec le syndicat d'énergie du Tarn TE81 (ex SDET), vous proposent d'assister à une réunion d'information sur les économies d'énergie et la précarité énergétique. Cette réunion qui sera ouverte aux habitants de Cestayrols et des communes voisines (Bernac, Castanet, Donnazac, Fayssac, Sénouillac, ...) se déroulera à la salle des fêtes (de Cestayrols) le **jeudi 6 février 2025 de 18h30 à 20h**.

Un chargé de mission du TE81 vous proposera diverses solutions techniques et vous conseillera pour réaliser des travaux, trouver et obtenir des subventions afin de les réaliser et d'aboutir à des économies d'énergie. Un autre volet de son intervention vous permettra de mieux comprendre votre facture d'énergie, d'adapter votre contrat à vos consommations et habitudes de vie. Des conseils seront aussi donnés pour éviter de vous faire arnaquer ou pour bénéficier de la prime énergie que certains mettent à la poubelle pensant que c'est de la publicité.

Après une présentation générale vous aurez la possibilité d'interroger le chargé de mission et d'échanger sur les sujets qui vous concernent.

Nous vous encourageons vivement à assister à cette réunion car chaque geste, aussi petit soit-il, peut avoir un impact significatif sur notre porte monnaie mais aussi sur notre environnement.

Déjections canines.

Nous avons déjà évoqué ce sujet dans un précédent numéro du Cestay'infos. Certains propriétaires de chiens ayant la mémoire courte, nous sommes obligés de rappeler que les déjections canines doivent être ramassées par leur maître. Certaines rues, chemins, ou places habituellement utilisés pour que nos amis à quatre pattes se dégourdisent sont parsemés de déjections canines, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner pour les promeneurs. Un propriétaire de chiens qui ne ramasserait pas les déjections de son animal de compagnie risque une contravention de 2^e catégorie à 35 euros.

Nous espérons que ce rappel permettra à ceux qui sont concernés de réagir positivement, nous les en remercions par avance.

L'école de Cestayrols

La rentrée s'est bien passée avec une hausse du nombre d'élèves. L'effectif des 3 à 6 ans est passé de 16 à 24 élèves.

Le thème choisi en commun avec les classes maternelles du Réseau d'écoles rurales de Cordes sur ciel (RER) est : les émotions et les 5 sens.

Nous avons commencé l'année avec l'album « le monstre des couleurs va à l'école » qui est aussi la mascotte de la classe. Ce monstre change de couleur en fonction de ses émotions. Nous allons apprendre avec lui à reconnaître nos émotions, à les nommer et à mieux les gérer.

En période 1, nous avons par exemple travaillé sur la colère. Nous avons lu des albums sur ce thème, nous avons cherché ce qui peut nous mettre en colère et comment on peut la dissiper.

Pour cela, nous avons réalisé des positions de yoga, nous avons construit des bouteilles de retour au calme et un bonhomme à souffler.

Pour les 5 sens, nous avons travaillé sur la vue à travers des expériences avec des lunettes avec des verres de couleur, avec un thaumatrope, des toupies d'illusion optique.

Dans les pots de la cour, nous avons planté des bulbes pour avoir des fleurs au printemps.

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a fait installer un récupérateur d'eau par l'association Léo Lagrange de Graulhet, dans la cour.

Dans le cadre de notre partenariat avec la médiathèque mobile, nous participons cette année au « prix petite enfance » organisé en partenariat avec la ville de Gaillac.

Un agent de la médiathèque est venu présenter aux élèves les deux livres en lice pour le prix : « Dans les airs » et « Parfois ». Fin novembre, nous allons organiser dans la classe un vote pour élire notre livre préféré.

Celui qui aura reçu le plus de suffrages parmi les différentes classes participantes sera adapté en spectacle. Nous serons invités à assister à sa représentation au printemps.

Depuis la réhabilitation de la salle des fêtes, la médiathèque mobile s'y installe environ une fois par mois.

Jeudi 12 septembre, nous nous y sommes rendus. Un agent de la médiathèque a présenté l'espace aux enfants et leur a lu des histoires.

Ensuite, les enfants ont pu regarder des livres et en choisir un pour emprunter à la maison.

Vendredi 18 octobre, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes de Vaour pour assister au spectacle « les petits papiers » proposé par la Fédération des œuvres laïques (F.O.L).

L'artiste racontait l'histoire de Marius, un garçon traversé de différentes émotions, avec du papier sous différentes formes : danse avec papier froissé, origami, ribambelles de papier...

De retour en classe, nous avons à notre tour agi sur la matière : le papier.

Nous avons utilisé nos mains mais aussi divers outils : poinçons, fourchettes, ciseaux, perceuses...

Cette année la classe maternelle est inscrite au projet départemental « tellement d'objets autour de moi ». Il comprend :

- l'intervention d'une danseuse professionnelle : Fabienne Larroque de la compagnie Coda Norma, durant 3 séances, dans la classe.

- la découverte d'œuvres d'art contemporaines en lien avec les objets, prêtées par le centre d'art le L.A.I.T

- la création collective d'une danse avec l'aide de Fabienne Larroque

-la présentation de cette création aux autres classes maternelles du réseau d'écoles rurales de Cordes sur ciel, au théâtre du Colombier, aux Cabannes

-assister au spectacle « la serpillière de Monsieur Mutt » au théâtre du Colombier aux Cabannes.

Le restaurant, le garage de Lincarque, le réparateur en motoculture

L'année 2024 aura été l'année des changements en ce qui concerne nos artisans et commerçants.

Le restaurant « Lou Cantoun », animé depuis plusieurs années par Bernard Gisquet qui s'est installé depuis près de deux ans à la Forge du vieil Albi, va être repris dans les mois à venir par la famille Huybrechts . Après quelques travaux, la réouverture du restaurant devrait avoir lieu, soit en février pour la Saint Valentin, soit en mars prochain.

Pour ce couple très sympathique l'idée est, je les cite, « de remettre le bistrot au milieu du village » en animant un espace lumineux où tout un chacun pourra venir prendre une bière ou un café en journée, lire le journal, discuter avec un voisin, « taper le carton » l'après midi entre copains et se restaurer bien évidemment. Des soirées à thème et des moments de convivialité lors de la retransmission d'évènements sportifs, ou autres, seront organisés tout au long de l'année. La fréquence des ouvertures en soirée pourra varier en fonction des saisons pour tenir compte de la fréquentation touristique.

La possibilité de mettre en place un dépôt de pain, de journaux ou encore de devenir point relais pour les colis est envisagée par nos futurs restaurateurs.

Nous leur souhaitons bonne chance pour ce projet qui ne peut que créer une dynamique positive dans le village.

A Lincarque, Madame LHOMER et Monsieur PAULIAT propriétaires du garage M24 envisagent de rejoindre leur famille dans le Bordelais. Le projet de reprise du garage par une personne qui assurera la continuité de l'activité du garage est en attente de la décision des banques. Nous vous

tiendrons informés de l'avancée de ce projet de reprise dès que possible.

En ce qui concerne notre réparateur en motoculture David Michaud, dont l'atelier était situé dans le hameau de Larroque, il nous quitte, lui aussi, et assurera maintenant les réparations depuis la commune de Rabastens où il s'est installé. Pas de repreneur pour cette activité dans la commune pour le moment. Une place est à prendre car l'activité dans ce domaine ne manque pas.

Un grand merci pour le travail accompli pendant plusieurs années à ceux qui quittent le village pour d'autres horizons et bienvenue à ceux qui arrivent et nous rendront service, nous n'en doutons pas un seul instant.

État civil

Décès. Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés :

Mr BESSEDE Jacques décédé le 17 mars 2024

Mme BONFILL Arlette née ZIMMERMANN, décédée le 14 mai 2024

Mme DERRIEUX Marguerite née PONS, décédée le 24 mai 2024

Mr ISSOIRE Jacques décédé le 14 juillet 2024

Mr AZEMAR Raymond décédé le 27 juillet 2024

Mr LAVERNHE Jean-Yves décédé le 27 novembre 2024.

Trois naissances ont égayé notre commune depuis le début de l'année. Bienvenue à :

KAHN Eliott né le 20 mars 2024

DERRIEUX Andréa née le 22 août 2024

LAZO Jade née le 18 novembre 2024

Quatre mariages ont été célébrés à la mairie :

TORY Windy et DERRIEUX Thomas le 18 mai 2024

GUICHARD Clémentine et FAVARO Dimitri le 17 août 2024

BIGEY Pauline et DUBOSC Mickaël le 31 août 2024

VAYSSE Laurence et AGUFFE Thierry le 26 octobre 2024.

L'agglomération Gaillac-Graulhet

Borne de lecture

Le service culture de l'agglomération a installé, depuis plusieurs années déjà, une borne de lecture située dans l'entrée de la mairie. Grâce à ce dispositif, vous pouvez choisir, retirer et rapporter les ouvrages (plus de 250 000 sont disponibles) que vous souhaitez lire chez vous, sans avoir à vous déplacer dans une médiathèque. Pour ceux qui ne bénéficient pas encore de ce service, l'inscription est gratuite et peut se faire à tout moment. Pour plus de précisions, consultez le site media.gaillac-graulhet.fr

Notez qu'il est possible de louer des livres, des CD et DVD, mais aussi des instruments de musique.

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Cette opération, initiée par l'agglomération Gaillac-Graulhet, a pour but d'aider les propriétaires (résidents ou bailleurs) qui envisagent de réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat dans le but de réaliser des économies d'énergie ou de permettre le maintien à domicile des personnes vulnérables .

Pour cela, les propriétaires peuvent bénéficier :

-d'un accompagnement gratuit et de conseils personnalisés techniques, administratifs et financiers, par le bureau d'études URBANIS, durant toute la durée du projet de travaux,

-d'aides financières de l'ANAH (Agence Nationale d'Aide à l'Habitat),

- de subventions complémentaires apportées par la Communauté d'agglomération lorsque les travaux concernent :

- la rénovation énergétique,
- la lutte contre l'habitat indigne,

- le maintien à domicile,

Pour toutes vos démarches, vous pouvez contacter l'agglomération :

laurie.pont@gaillac-graulhet.fr

TEL :06 45 08 83 88

ou le cabinet URBANIS :
capaglo.habitat@urbanis.fr TEL : 06 64 37 63 13

Collecte des déchets

La généralisation du tri de tous les emballages, que l'on doit mettre dans la poubelle jaune depuis janvier 2024, a permis de réduire de 20Kg/an/habitant la quantité de déchets collectés dans la poubelle noire (verte dans certaines zones). De 197Kg/an/hab en 2023 on est passé à 177 en 2024. C'est bien mais c'est aussi très insuffisant car le constat actuel, fin 2024, est que 25 % de ce que contient la poubelle noire pourrait passer dans la jaune si le tri était correctement effectué par tous. Quand le contenu de la poubelle jaune correspond aux emballages ménagers attendus, sans emboîtement il faut le rappeler, le coût de traitement est 10 fois moindre que si ces mêmes déchets sont placés dans les poubelles noires.

Six mois après le lancement du tri à la source des biodéchets, les résultats sont très encourageants. En moyenne, 8 kg (par an et habitant) de biodéchets ont été extraits de notre poubelle noire, dont 5 kg collectés dans des sacs orange. La marge de progrès reste néanmoins très importante car notre poubelle noire contient encore près de 23 % de biodéchets, soit environ 45 kg/an/habitant. Là encore, le fait de placer les déchets dans les sacs orange lorsque l'on ne peut pas les composter sur place (solution la plus économique), réduit le coût de traitement des OM.

Pour le moment ces sacs orange, qui peuvent aussi contenir les os, les coquilles de fruits de mer que l'on devra gérer en période de fêtes, ne sont pas recyclables. Des recherches pour trouver une matière à la fois résistante et biodégradable sont en cours. Pour rappel, ces sacs doivent être fermés et placés dans la poubelle noire. Ils sont triés par des automates. Les QR codes dont ils sont pourvus, indiquent leur provenance (par collectivité) destinée à des statistiques et une répartition juste des coûts par collectivité.

La TEOM n'a pas augmenté cette année. Pour les professionnels, la redevance spéciale a été réactualisée. Ces derniers doivent signer une

nouvelle convention pour bénéficier du service de collecte. Pour toute information contacter le n° vert de l'agglo de 9h à 12h : 0800 007 236

Ce n'est qu'en réduisant la quantité de nos déchets et en améliorant la qualité du tri que nous pourrions amortir les futures augmentations de taxes annoncées par l'état. Alors trions !!!

MOBILITÉ : TAD et covoiturage

TAD (transport à la demande)

Pour réserver le service de Transport à la demande (TAD), appelez avant 16h le 0 805 60 81 00 la veille de votre déplacement. Les billets sont disponibles auprès du conducteur (2 euros l'aller ou 3 l'aller retour), Les plus de 75 ans peuvent être pris en charge à leur domicile.

Service de covoiturage via l'application « Sillonne covoit »

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a conclu un partenariat avec l'opérateur spécialisé dans le covoiturage courte distance « Karos », afin de proposer un **service public de covoiturage** adapté au territoire. Cette initiative vise à faciliter les déplacements des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux et sociaux.

Objectifs du service de covoiturage :

- **Réduction des émissions de CO₂** des entreprises et des particuliers grâce à l'optimisation des trajets.
- **Accessibilité accrue** pour les personnes non motorisées, travaillant en horaires décalés (2x8 ou 3x8) ou faisant face à des contraintes économiques.
- **Alternative de mobilité** pour les habitants éloignés des réseaux de transport collectif.

Une tarification avantageuse :

La Communauté d'Agglomération subventionne une partie des trajets, rendant le service attractif :

● Les passagers :

- **Paient 0,50 €/trajet** jusqu'à 30 km, puis **0,10 €/km supplémentaire** jusqu'à 80 km.

● Les conducteurs :

- **Perçoivent 2 €/passager/trajet** jusqu'à 30 km, puis **0,10 €/km supplémentaire** jusqu'à 80 km.

● **Pour les trajets entrants ou sortants** (hors périmètre de la Communauté d'Agglomération, et non couverts par la tarification liO pour des trajets supérieurs à 30 km) :

- L'agglomération contribue à hauteur de **1 €/passager/trajet**.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est simple et rapide en trois étapes :

1. **Téléchargez l'application Karos** sur l'Apple Store ou Google Play.
2. **Créez votre compte** en complétant le formulaire dans la section « Profil ».
3. **Commencez à covoiturer** avec les utilisateurs de l'application !

Une solution pour tous vos trajets :

- Pour des **trajets réguliers** domicile-travail, renseignez vos horaires (aller/retour) et les jours de covoiturage directement dans l'application.
- Pour des **trajets ponctuels**, utilisez la fonctionnalité « Flash » pour trouver ou proposer un covoiturage en temps réel.

Promotion et sensibilisation :

Le service fait actuellement l'objet d'une campagne de promotion auprès des principaux employeurs du territoire. L'objectif est de construire une **communauté active de covoitureurs**, essentielle pour garantir une offre étoffée et accessible à tous les habitants.

Ce service venant d'être lancé, ne soyez pas étonné de n'y trouver qu'un nombre limité de propositions pour le moment. Consultez le régulièrement et d'ici quelques semaines il y a fort à parier qu'il sera monté en puissance, compte tenu des incitations financières de Karos qui accompagnent celles de l'agglomération : 100 euros pour le conducteur, et les 10 premiers trajets gratuits pour les passagers.

Lien vers l'agglomération : <https://www.gaillac-graulhet.fr/se-deplacer/voiture/co-voiturage/>

Divers

Randonnée du Gaillac primeur

Dimanche 24 novembre 7H30, le jour se lève sur la salle des fêtes de Cestayrols. Les bénévoles de Gaillac Rando sont prêts sur les parkings, dans la salle pour les inscriptions et la collation et, très important, aux croisés des chemins pour la sécurité de tous.



Ce sont 1530 randonneurs qui ont répondu présents pour marcher, au rythme qui leur convenait sur l'un des trois parcours proposés. Au retour, suivant les dires, ils étaient ravis d'avoir participé, ils ont parcouru de superbes chemins, échangé avec des vigneron accueillants, fait d'agréables rencontres. Le soleil que Gaillac Rando avait invité a répondu présent.

Les bénévoles de Gaillac Rando sont fiers d'avoir réussi la 25^{ème} édition.

Ils remercient chaleureusement la commune de Cestayrols de les avoir reçus et d'avoir mis leurs équipements à disposition. Un grand merci également à Monsieur Xavier Robert pour avoir donné l'accès à ses champs pour garer les nombreux véhicules. La journée s'est terminée par un échange autour d'un verre, de Gaillac Primeur, en présence des élus de Cestayrols, de Gaillac et du comité départemental de randonnée pédestre.

Lutte contre l'habitat indigne



Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) met à disposition des ménages en situation de mal-logement un outil numérique gratuit de signalement. **Histologe** est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, facilite leur prise en charge et permet d'en assurer leur suivi. Accessible gratuitement, il suffit au locataire mais aussi à toute personne ayant connaissance d'une situation de mal-logement (propriétaire, élu, professionnel de santé, intervenant à domicile, acteur social, pompier, artisan...) de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire en termes simples les désordres constatés dans un logement (Humidité, infiltrations, problème de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures, problèmes structurels ou autres), et de se laisser guider jusqu'à la validation de son signalement.

Pour faire un signalement : <https://histologe.beta.gouv.fr/>

Le Guichet unique du PDLHI centralise les signalements et coordonne l'action de l'ensemble des acteurs engagés contre le mal logement. Pour le contacter :

ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr ou tél : 05 81 27 50 49

Et pour en savoir plus le site internet de l'état :

<https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement-urbanisme-commercial/Urbanisme-habitat-ingenierie/Habitat-logement/Que-faire-face-a-une-situation-d-habitat-indigne>.

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux. Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;

- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;

- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au delà de cette période, l'épandage est possible ;

- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Carnets de voyage

Le réseau des médiathèques de l'Agglomération Gaillac-Graulhet est venu proposer une promenade originale dans les rues du village de Cestayrols en compagnie d'une carnettiste professionnelle, Isabelle Hass.

La météo ne nous a pas permis de déambuler dans les rues. C'est dans la salle des fêtes qu'elle nous a proposé d'apprendre à dessiner le fruit de nos observations à travers des photos du patrimoine afin de composer un véritable carnet de voyage peint à l'aquarelle.

Une expérience créative unique qui s'adressait aussi bien aux dessinateurs débutants que confirmés (public adulte).

Le rendez-vous a eu lieu le samedi 26 octobre de 14h à 17h à Cestayrols (salle des fêtes)

Cet atelier était gratuit, et le matériel était fourni.

Merci pour cette belle aventure sur notre patrimoine local à travers cette expérience culturelle, à la présence de la médiathèque mobile et du goûter offert par la mairie!

Halloween à Lincarque

Un grand Merci à vous tous qui avez contribué à la réussite de cette fête!

Merci de l'accueil réservé aux enfants lors de leur passage dans vos maisons en offrant bonbons et autres friandises !

Merci à Emmanuelle de nous avoir reçus dans sa maison et son jardin, à Barbara et Élodie, d'avoir lu des histoires, à Guillaume de nous avoir reçus chez lui pour la projection du film et l'apéro dînatoire et à tous les parents qui ont participé à faire de ce goûter, un moment convivial de cet après-midi!



Merci à vous tous, par votre présence, vos rires et vos partages dans ce moment fort et très attendu des enfants, la fête d'Halloween!!

Et Merci à ce beau et doux après-midi ensoleillé!!

31 octobre 2024

Au repas des lincarquois

Ce fut un plaisir de se retrouver, papoter, faire connaissance des nouveaux voisins et partager un repas préparé par tous, pour tous!!

Des nappes en tissu recouvraient les tables, les braises du barbecue crépitaient, le buffet se remplissait de mets divers délicieusement préparés sans oublier le vin local, ainsi que les traditionnelles oreillettes, qu'un joyeux groupe de volontaires avaient confectionnées la veille!!

Et si cela vous a plu, rendez-vous le 20 juillet 2025 pour partager encore et encore!!

La vie associative

Club naturiste en albigeois

Le naturisme est un art de vivre où le respect et la protection de la nature sont très présents. C'est une différence importante avec le nudiste qui est plus dans une démarche de nudité individuelle.

A ce titre notre club a spontanément privilégié les actions telles que désherbage manuel, tonte raisonnée des emplacements, aménagement de haies sèches pour offrir des refuges à la faune, limitations des pollutions lumineuses et sonores sans oublier recyclage et compostage.

Notre terrain de La Couliche, dans la belle commune rurale de Cestayrols, est particulièrement propice au maintien d'une biodiversité importante grâce à la variété des différents biotopes que l'on y trouve, tels que bois, coteaux, prairies humides, prairies sèches, bosquets et haies.

La flore est riche de nombreuses espèces d'orchidées ainsi que d'une station de fritillaires pintade espèce à protéger.

Nous hébergeons aussi des loirs dans notre bâtiment, ainsi que de belles couleuvres. Il n'est pas rare de croiser chevreuils et blaireaux à la nuit tombée. Et notre ancienne boîte aux lettres à l'accueil a hébergé plus souvent des mésanges que reçu du courrier en partance !

La reconversion de notre ancienne piscine en jardin d'eau avec bassin naturel peu profond plus proche d'une mare et assorti à des points de rafraîchissement pour les campeurs et les adhérents est un projet en cours. Les grenouilles en ont déjà validé l'idée par leur présence !

La fréquentation régulière de notre camping montre qu'il y a une demande comme disent les citadins de "reconnexion avec la nature".

D'autres apprécient de trouver un camping à l'ancienne sans drapeaux ni trompettes.

Nous avons déjà eu le séjour d'un photographe naturaliste, venu pour trois semaines, il est resté plus de quatre mois.

Enfin, notre nouveau logo, réunion d'un soleil généreux et d'un arbre profondément ancré dans le sol, est aussi l'illustration d'un naturisme rural fort de ses valeurs.



Au CNA, nous offrons l'essentiel, mais pas plus !
Là est le vrai luxe.

Pour en savoir plus

<https://naturismetarn.wixsite.com/lacouliche>

Eglise Saint Michel

L'Association St Michel se félicite du succès du récital de guitare classique produit par Gilbert Clamens le 12 octobre dernier à l'église de Cestayrols. Auteur compositeur interprète, virtuose de son instrument il a su capter l'attention de plus de 70 personnes, dans ce lieu de culte devenu pour un soir, auditorium. Il faut souligner que l'église présente une acoustique remarquable et que cet atout profite bien aux instruments et aux ensembles de choristes. Un répertoire allant de l'époque baroque à une période plus contemporaine, des notes douces, sûres, parfois appuyées, ont transporté le public dans un moment suspendu offrant ainsi un répit aux âmes dans nos vies agitées.

A l'issue de la représentation nous nous sommes retrouvés à la salle des Associations pour un pot de l'amitié permettant ainsi les échanges et créer des liens.

Merci aux personnes qui se sont déplacées, aux donateurs empêchés. Merci à la mairie pour son



implication, pour son aide à l'installation des lieux, à Sébastien pour son travail d'entretien autour de l'église. Une corvée qui nous soulage bien, notamment pour le nettoyage de l'escalier qui est à chaque évènement un vrai problème !

Nous tenons aussi à remercier le restaurant « Lou cantoun » en la personne de Bernard Gisquet pour sa participation. Gilbert Clamens et son épouse ont ainsi pu se restaurer.

Bonne nouvelle : le plancher de l'horloge va être réparé, l'intervention d'un menuisier est prévue en fin d'année ou au début 2025.

Le bénéfice des concerts est destiné à la restauration de l'église. Nous avons besoin de bénévoles pour l'organisation de ces évènements. Chacun peut venir nous aider selon ses possibilités et apporter des idées nouvelles, c'est pourquoi nous vous invitons à l'assemblée Générale de l'Association St Michel qui se tiendra Le 18 janvier 2025 à 14h30 dans la Salle des Associations

Contacts :

-Mme Laurence ROBERT : 0678215695

-Mme DELRIEU Geneviève : 0624438358

L'association vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'Année

Cestayrols-Loisirs

Le Hatha Yoga enseigné par Christine Reynès est suivi par 23 participants (es) dans une très bonne ambiance. La salle communale, très agréable, nous permet maintenant d'accepter quelques personnes supplémentaires. Les inscriptions sont closes, bien sûr, mais elles reprendront en septembre 2025 !

Les ateliers de patchwork (couture, tricot, loisirs créatifs) sont maintenus tous les vendredis de 14h30 à 17H30. Pas d'inscription, c'est ouvert à tous !

En 2025, un « puces des couturières » est prévu. Préparez vos surplus de tissus, fils, laines ..etc ...que vous ne voulez plus garder et dès que nous vous informons de la date, inscrivez-vous !

Bonnes fêtes de fin d'année de toute l'équipe !!

ND de ROUMANOU

Durant l'été dernier, quatre concerts ont été donnés dans l'église de Roumanou :

-Un premier le samedi 9 juin, organisé par le groupe de musique occitane « LA Talvéra » ;

-Un deuxième le samedi 29 juin organisé par le groupe « Chopska »

-Un troisième le 21 juillet organisé par l'association de Castelnaud de Montmirail.

-Le dernier le 27 juillet organisé sur le thème « des routes de la soie » par Lakdar HANOU.

Les membres de l'association ont assuré l'ouverture et la visite de l'église pour les journées du patrimoine. Il est à noter que cette année le nombre de visiteurs était en baisse par rapport aux années précédentes.

L'association a organisé le repas primeur le 22 novembre. Ce repas a réuni dans une ambiance chaleureuse 97 personnes dans la nouvelle salle des fêtes de Cestayrols.



En ce qui concerne les travaux de réfection de la toiture de l'église, nous sommes toujours en attente des réponses aux demandes de subventions faites à la DRAC et au Département. Monsieur PERON, architecte, devrait commencer les appels d'offres aux entreprises dans les prochains mois.

La date de la prochaine assemblée générale a été fixée au 8 mars 2025.

Grandir Ensemble

Chers parents, sympathisants,

L'association des parents d'élèves Grandir Ensemble a organisé sa troisième séance cinéma en plein air avec barbecue, le samedi 5 octobre dans la salle des fêtes de Cestayrols (pour cause de météo fraîche). La fréquentation était un peu en baisse cette année mais ce sont près de 50 personnes qui sont venues visionner les différents courts métrages

pour petits et grands qui ont été projetés par le Colporteur d'images. Le rendez-vous est maintenu pour la rentrée 2025.

Mi- octobre, l'association a fait son AG.

Le loto de l'école a été organisé le samedi 30 novembre. Lors de la rédaction de cet article, la date n'est pas encore passée. Nous espérons une belle soirée à la salle des fêtes de Cestayrols.

L'argent récolté lors des différents événements permettra de financer une partie de la sortie de fin d'année à Micropolis et l'intervention d'une musicienne sur la musique des Caraïbes pour les élèves de Fayssac, du matériel pédagogique surprise pour les élèves de Cestayrols.

Pour se réchauffer cet hiver, l'association espère proposer un bal trad courant février. Nous espérons également proposer la vente d'un livre de recettes créé par les enfants du RPI, pour le mois de mai.

Le 17 mai devrait se tenir la journée d'animation organisée par l'ALAE multisite.

Enfin, en juin 2025, Grandir Ensemble organisera un apéro partagé lors de la fête de fin d'année.

Plus d'infos à venir.

Mail : grandirensembletarn@gmail.com

Cestay en fête

2024 encore une belle année grâce à vous !

Chaque année nous organisons deux événements dans notre beau village et cette année encore le succès fut au rendez-vous !

En juin l'après-midi Olympiades a été très apprécié, dans la convivialité et la rigolade suivi d'un apéro-concert avec les Serial Zikeurs et en septembre avec la fête des vendanges qui malgré la pluie ne vous a pas découragé à venir passer un bon moment devant le groupe Voodoo Jam.

Pour l'année 2025 ,c'est le retour des caisses à savon le samedi 24 et dimanche 25 mai et en septembre la fête des vendanges !

Toutes les personnes souhaitant intégrer le comité seront accueillies chaleureusement dans cette belle aventure. Nous vous remercions pour votre confiance et soutien, et nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année. A l'année prochaine !

Pour nous contacter: La présidente: Isabelle Lacroux 06 45 98 29 47 Mail:

cestayenfete@gmail.com Facebook et Instagram : Cestay en fete

Église Saint Amans de Lincarque

Journée du premier septembre

Dimanche 1 septembre, nous avons entrepris le nettoyage des salles du clocher et de la sacristie .

Il y avait du travail ! Nous étions un bon petit groupe pour déblayer, triermais avec la bonne humeur et la participation efficace de tous, à midi, tout était terminé.Nous avons partagé un petit moment convivial autour de spécialités des uns et des autres . Merci à vous tous !

Exposition

Les 21 et 22 septembre, ont eu lieu les Journées du Patrimoine .Cette année encore , le thème était "Lincarque et son histoire " Merci à tous ceux qui , par leurs recherches ont étoffé cette magnifique expo. .

De nombreux visiteurs d'ici et d'ailleurs ont pu apprécier tout ce travail réalisé par les bénévoles .Ces journées ont été une réussite et ont permis de nombreux échanges .Que de souvenirs !!!

Concert

Comme chaque année, pour Noël, nous vous invitons à une rencontre autour de la crèche le dimanche 22 décembre . Le matin , messe à 9h . Nous accueillerons à 16h , la chorale "Mélodie N'Sol " : entrée participation libre . Ensuite, nous pourrons partager un goûter préparé par nos cordons bleussans oublier le vin chaud traditionnel !!

Bonnes fêtes de Noël à vous tous

Cestayrols et son histoire

LES VILLAGES

La commune de Cestayrols est composée de trois villages, correspondant à trois anciennes Paroisses. Il convient de rendre à l'appellation paroisse son acception d'origine. Étymologiquement le mot paroisse vient du grec

para qui veut dire proche et oikia qui veut dire maison. C'est donc sur une réalité de voisinage que s'est édifiée la société rurale et non sur des critères religieux comme on pourrait le croire. A l'inverse, c'est sur la base de ces structures que l'Église a, par la suite, construit sa stratégie apostolique.

L'origine de chacun de nos trois villages est différente.

Lincarque s'est édifié sur le tracé de la voie qui reliait Toulouse à Rodez avant le XI^o siècle. Situé à la limite des terres des Vicomtes de Trencavel et des Etats du Comte de Toulouse ce lieu de passage comportait vraisemblablement les installations adéquates : péages, tavernes et marchands.

Roumanou doit son origine à la présence d'un monastère d'hommes sous l'autorité des Abbés de Saint Victor de Marseille. Le village s'est regroupé autour du couvent sur les hauteurs qui dominent la vallée fertile de la Vère.

Cestayrols était à l'origine un village d'artisans, quelques maçons tailleurs de pierre, mais surtout des tisserands. Leur présence en grand nombre (22 à la fin du XII^o siècle) permit une propagation importante de la religion Cathare. Les termes de tisserand et celui de Cathare étaient devenus synonymes.

Selon l'Abbè Nègre,le village de Cestayrols tiendrait son nom d'une unité de mesure de surface : le setier (la sestayrado en langage local) Était-il construit à l'endroit où nous le trouvons aujourd'hui ? Quelques indices incitent à penser qu'il était bâti sur le plateau où se trouve encore le cimetière. Si ce n'était pas le cas :

-Pourquoi le cimetière aurait-il été installé aussi loin du village et surtout de l'Église ?

-Pourquoi les anciennes voies de communication convergeaient-elles vers le cimetière et non vers le village actuel ?

-Pourquoi une ancienne église signalée par la carte de Cassini et dédiée à Sainte Madeleine se serait-elle trouvée en dehors du village ?

Quelques écrits indiquent que ce village primitif aurait été détruit « au cours d'une guerre », sans plus de précision. Était-ce pendant la croisade des Albigeois ? Ce n'est pas impossible compte tenu de l'itinéraire destructeur de Simon de Monfort, mais cela reste à prouver. Après la démolition de l'Église Sainte Madeleine on construisit dans le cimetière une chapelle de dévotion qui existait encore sous la révolution. Elle fut détruite vers cette époque en

raison de son état de délabrement. Ce quartier est encore appelé « la Madeleine ».

La bastide de Cestayrols fut édifée vers le XIII^e siècle par le premier Seigneur de la famille de Penne : Olivier. La saillie que forme l'éperon rocheux qui surplombe la petite vallée que nous appelions « la combe de Monsieur Boudet » fut choisie pour l'édification des fortifications.

La place forte de Cestayrols est un bon exemple de l'architecture militaire du Moyen Age et des structures sociales qui sont perceptibles dans l'organisation de l'habitat. Anne Brenon illustre parfaitement cette réalité par une formule très explicite : « l'Occitanie bénéficie d'un habitat groupé, réunissant au sein des mêmes murailles toutes les classes de la société ». Le château fait partie intégrante de la ville. Il se situe au point culminant de l'éperon rocheux et utilise l'abrupt de la falaise. Par cercles concentriques les rues du village paraissent s'enrouler autour, utilisant, à l'abri des hautes murailles, toute la place disponible.

Une seule voie d'accès reliant Cestayrols à Albi au sud et à Cordes au nord, traverse le village et en est la principale rue. Elle était délimitée autrefois par deux portes fortifiées : « la Porte Haute » démolie pour des raisons (discutables) de commodité d'accès. On peut en deviner l'emplacement. « La Porte Basse » toujours debout, échappa de justesse à la démolition dans les années mille neuf cent cinquante.

Cette architecture à la fois militaire et civile est la conséquence de la structure sociale ambiante. La féodalité dans le midi a peu de points communs avec celle que nous en avons apprise à l'école. En Occitanie une sorte de consensus social, issue du droit et des coutumes romaines, s'était établie entre les seigneurs qui étaient, pour la majorité d'entre eux, des aristocrates besogneux, et le peuple. Les cités et les individus avaient obtenu des franchises et des droits. Les affaires publiques étaient gérées avec le concours de Consuls désignés. Nous sommes loin des fiers Barons du nord, enfermés dans leurs puissants châteaux, à proximité desquels s'aggloméraient de frileux villages de serfs.

Pour les puissants comme pour les petites gens le droit d'aînesse n'existait pas dans le midi. On se partageait les fiefs et les droits entre frères d'abord entre cousins ensuite, ce qui créait un enchevêtrement de coseigneuries confuses et il arrivait même que la transmission s'établisse par voie matriarcale ou matrimoniale. De la même

manière les petites propriétés agricoles étaient partagées par les fratries, ce qui explique la dispersion initiale du parcellaire.

A l'intérieur de la ville toute la place était occupée par les boutiques et les ateliers, au rez-de-chaussée. Les appartements occupaient les étages. Près de la porte haute se tenait le relais de poste, l'hôtel, la taverne, la boutique (que l'on n'appelait pas encore l'épicerie) et la forge. Au pied du château on peut encore voir ce qu'il reste de la maison de la dîme, tandis que non loin du cimetière, se trouve un lieu-dit : « sol d'al dème » qui était l'aire sur laquelle on dépiquait les gerbes collectées par cet impôt.

Au fond de la rue se trouve le presbytère en face duquel un escalier étroit permettait au curé d'accéder directement à l'église. Assez curieusement la placette attenante à l'église était traditionnellement appelée : « le tour ». Quelques maisons en occupaient autrefois une partie.

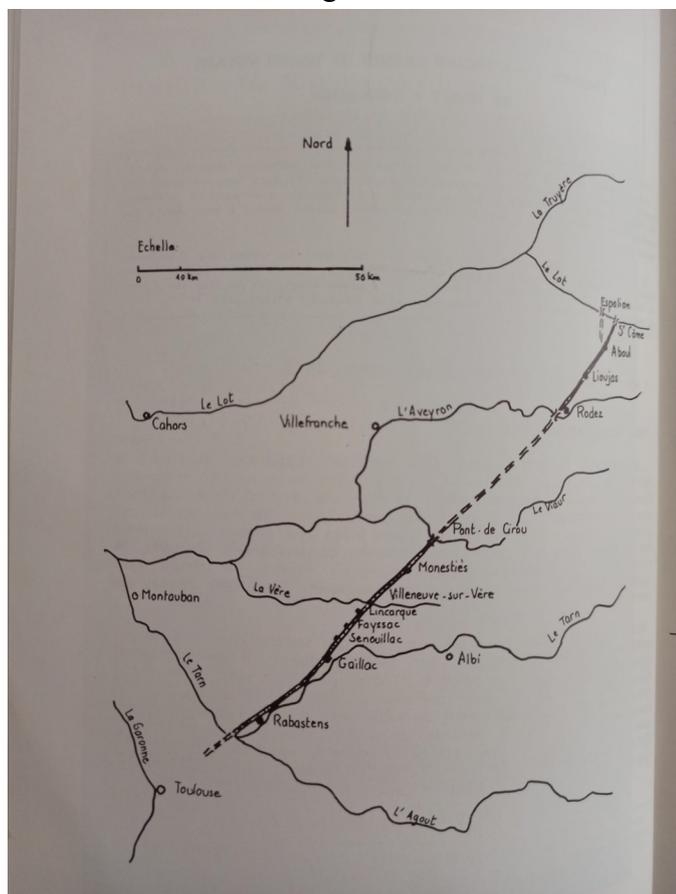
Gabriel DELRIEU

LOU CAMI GRAND

C'est le nom que l'on donnait à la route qui traverse de part en part le village de Lincarque. C'était autrefois la route Toulouse – Rodez. Elle passait au bas de Sénouillac, non loin du château de Linardié, et, par Fayssac, elle gagnait le plateau de Lincarque. Laissant à sa droite les hameaux de Larroque et de La Barthe. Elle franchissait la Vère par Villeneuve et La Gardelle, passait par Monestiés et enjambait le Viaur au Pont-de-Cirou. Dans le Ségala et le Rouergue son tracé se rapprochait sensiblement de celui de la RN 88.



Certes, au cours des siècles d'autres tracés ont été suivis. Ils ont évolué avec les moyens de transport. Si les hommes primitifs utilisaient des itinéraires créés par le piétinement des animaux, par la suite, le cheval et surtout les attelages, imposèrent l'implantation d'une voirie plus carrossable. Les Romains introduisirent en Gaule une structure routière moderne et Lou Cami Grand présente bien des caractéristiques des voies romaines : il évite les fonds de vallées, excepté pour franchir les cours d'eau. Les Romains, en stratégies avisés, n'aimaient pas les borbiers et les risques de guets-apens inhérents dans les fonds de talwegs. De plus, la proximité des vestiges romains de Larroque, ainsi que le tracé assez rectiligne de la voie, en confirment l'origine.



Lou Cami Grand ne passait pas par Albi, et cela nous paraît maintenant singulier. Le pont vieux ne fut construit qu'en 1040 (et celui de Marssac en 1776), c'est donc par celui de Gaillac (démoli au XVIème siècle) que passait tout le trafic, la suite, en direction de Toulouse, s'effectuant par route ou par voie fluviale.

De nombreux péages fractionnaient le trajet. Selon certains auteurs, il en restait encore huit au XVIIIème siècle entre Tarn et Lot (Rabastens – Saint-Côme) soit environ 140 kilomètres.

Cependant, il ne faut pas oublier que nous sommes dans le midi, où tout se négocie, même les passe-droits aux péages, comme l'atteste une abondante procédure en demandes d'exemption.

Si le pont vieux d'Albi et celui de Marssac attirèrent le trafic au détriment de notre région, la période précédente fit du Cami Grand un axe très important. D'abord les marcheurs à pied : colporteurs, mendiants et pèlerins firent éclore un grand nombre de gîtes d'étapes, d'auberges, d'hostelleries. Les pèlerins y étaient si nombreux que certains tronçons sont encore appelés Cami Romiou : c'est à dire « chemin qui mène à Rome ». Ce n'est là, bien sûr, qu'une image. Les pèlerins allaient à Saint-Jacques-de-Compostelle ou, plus modestement, à l'un des nombreux sanctuaires locaux. Les marchands transportaient le vin de Gaillac, les légumes de la vallée du Tarn, mais aussi, en retour, le sel, les épices, le safran, les poissons salés, les étoffes, la garance. Ils utilisaient des attelages de bœufs en Aveyron, et des chevaux en aval de Gaillac.

La voie qui passait par Pépiel et La Tour donnait à Cestayrols l'accès au Cami Grand en direction de Lincarque. Le trajet sur Carmaux le rejoignait à La Souque par Peyrefique.

Gabriel DELRIEU

L'agenda

22 décembre : 16H00 crèche de Noël à St Amans de Lincarque et chorale mélodie N Sol.

11 janvier : 18H00, Vœux du Maire à la Salle des fêtes.

18 janvier à 14H30: AG de l'association St Michel à la salle des associations.

06 février: Réunion sur la précarité énergétique

07 février : 18H00, AG de l'association St Amans de Lincarque à la salle des associations.

08 mars : AG de l'association Sauvegarde de ND de Roumanou

21 mars : AG de la caisse locale de GROUPAMA

17 mai : journée d'animation organisée par l'ALAE mulisite.

Fiche Pratique

MAIRIE :

Téléphone+Fax : 05.63.56.81.55

Site internet : <http://mairiedecestayrols.e-monsite.com>

courriel : mairiedecestayrols@orange.fr

LA POSTE :

Téléphone : 05.63.56.81.55

Horaires d'ouverture de la Poste et de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14H00 à 17H20

Mercredi : Mairie et Poste fermées.

Samedi:(1 sur 2) de 09H00 à 12H00.

Attention : Horaire d'été du 1er juillet au 31 août : .

FERMETURE le LUNDI au lieu du MERCREDI.

Permanence des élus : samedi de 10H00 à 12H00

ÉCOLE :

Téléphone +Fax : 05.63.56.91.31

courriel : ce.0810197Z@ac-toulouse.fr

SYNDICAT DES EAUX

(en cas de problème sur le réseau)

Téléphone:05.63.41.74.08

DÉCHÈTERIE :

GAILLAC : Téléphone+Fax : 05.63.57.27.82

Lundi au samedi : 08H00-12H00 14H00-18H00

Public accepté : particuliers et professionnels

LES CABANNES : Téléphone+Fax : 05.63.56.19.01

Public accepté : particuliers et professionnels

Fermé le dimanche, lundi et jeudi

FAVARO Dimitri
Artisan, charpentier,
couvreur, zingueur
à Cestayrols



Dans quelle état
sont vos gouttières?
Devis précis et rapide
au 06.18.74.71.55



DF Bâtiment

Domaine de l'Hess

Route du Ségoulié - 81150 CESTAYROLS



Savon Artisanal
Bio

Sophie Soury

07 44 44 36 34

domaine.hess@gmail.com

www.domaine-hess.com



Cours de Pilates 2 fois par semaine

Gym douce sans impact, qui favorise le
renforcement des muscles profonds et l'assouplissement

Mardi booty & core: 19:00 - 20:00 🍑

Jeudi réveil vitaminé: 9:00 - 10:00 🍊

10€ la séance d'essai

Réservation obligatoire par message au 06 26 45 31 23

1121 route de Gaillac, lieu dit Coustou, Cestayrols